

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Du 19 au 25 mars 2026

“
PRÉSERVONS
NOTRE OUTIL DE TRAVAIL
ET DEVELOPPONS
NOS COMPÉTENCES
”

Votons



Une force
à vos côtés



Du **19 au 25 mars (1^{er} tour)** puis du **9 au 15 avril (2nd tour)**, vous serez appelés à élire vos représentant·es au **Comité Social et Économique**.

Ce rendez-vous est essentiel : la voix des salarié·es face à la direction est primordiale. Vos élu·es au CSE sont **votre contre-pouvoir**

Le rôle du CSE : votre protection, votre expression

Vos élu·es au CSE ont pour missions de :

- Présenter vos **Réclamations Individuelles et Collectives** ;
- Veiller au respect du **Code du travail** et des **accords d'entreprise** ;
- Agir pour la **santé**, la **sécurité** et les **conditions de travail** ;
- Saisir l'inspection du travail et déclencher un **droit d'alerte** si vos droits, votre santé ou votre sécurité sont menacés ;
- Gérer les **activités sociales et culturelles**, au service du bien-être collectif.

Une mandature marquée par des attaques contre notre établissement

Au cours des quatre dernières années, l'établissement de Malakoff a subi une succession de décisions déstabilisantes :

Une organisation hiérarchique alourdie, sans autonomie

Le site de Malakoff est passé « établissement ». Cette évolution n'a apporté aucune autonomie supplémentaire, ni pouvoir décisionnel accru. Elle s'est traduite par une strate hiérarchique supplémentaire, sans bénéfice pour les équipes opérationnelles ni amélioration de la gestion de l'établissement.

Des conditions de travail fortement dégradées à la fabrication

À la fabrication, les salariés ont travaillé pendant des années dans une régie obsolète, avec des pannes à répétition et des conditions de travail dégradées. Le secteur est resté longtemps sans chef de service, sans interlocuteurs compétents pour répondre aux besoins. L'activité s'est appauvrie avec l'externalisation des émissions, tandis que la modulation du temps de travail atteignait ses limites, confirmant les réserves émises dès le départ par la CGT.

Une radio fragilisée

La radio a été fortement impactée par le déploiement forcé de l'outil ZENON en développement, instable, moins disant que son prédécesseur pour ne pas dire totalement inepte, dégradant encore les conditions de travail des utilisateurs : techniciens, et journalistes, sans compter, le siphonnage méthodique de la rédaction radio au profit de la TV. Tout cela concourant à un appauvrissement de la qualité de nos missions de service aux stations ultramarines et de visibilité sur les chaînes partenaires.

Une rédaction déstabilisée

La rédaction a, elle aussi, été déstabilisée par des projets de réorganisation successifs et par une alternance de responsables imposant chacun ses priorités éditoriales créant une instabilité permanente.

Un incident majeur révélateur en diffusion

En diffusion, une simple panne de courant a paralysé toutes les stations d'Outre-mer. Les équipements de secours n'ont pas fonctionné, faute de maintenance, et aucune assistance n'est venue du siège ni d'IMG. Un abandon révélateur : le pôle Outre-mer n'est pas une priorité.

Le projet Campus : un déménagement devenu démantèlement

Le projet Campus, présenté initialement comme un simple déménagement, s'est révélé être une réforme d'ampleur aux conséquences profondes avec le transfert de 35 salariés et la perte de l'identité du collectif.

Les co-productions EDEN, annoncées comme devant être fabriquées en interne, ont finalement été confiées au privé.

Le « StudioHub », soi-disant outil d'avenir, a été enterré par la direction générale avant même d'exister. Les équipes TV et radio ont hérité de moyens techniques au rabais. La direction du Pôle Outre-mer n'a pas su (ou pu) défendre ce projet.

Pour achever ce cycle de démantèlement, la fabrication siège a absorbé les derniers moyens de production de la DOPOM, intégrant de force les 20 derniers salariés de la régie TV.

Une question demeure plus que jamais : à qui le tour ?

Face à cette dilution de l'établissement, la CGT reste votre rempart :

La direction a démontré qu'elle n'a plus la maîtrise pour défendre l'avenir de l'établissement. Vos élu-es CGT, eux, l'ont fait et continueront de le faire, avec détermination.

Nous nous engageons à :

- défendre l'identité du pôle Outre-mer ;
- protéger chaque service ;
- suivre de près les conditions de travail des équipes, notamment celles transférées vers d'autres directions ;
- combattre les projets destructeurs cherchant avant tout les économies et la suppression d'emplois.

Une nouvelle orientation pour les Activités Sociales et Culturelles

La CGT s'engage à redonner du sens et de la proximité à nos Activités Sociales et Culturelles (ASC). Notre ambition est claire : renforcer les liens entre tous les CSE de l'entreprise afin de développer des partenariats solidaires et équitables. Grâce à cette coopération, chaque salarié pourra bénéficier des avantages négociés par l'ensemble des entités, comme l'accès aux parcs immobiliers, aux croisières, aux séjours ou à toute autre activité de loisirs. Nous voulons également promouvoir la richesse et la diversité des Outre-mer, trop souvent méconnues, en les plaçant au cœur de nos voyages culturels. Par ailleurs, nous défendons une réorientation des subventions vers les professionnels indépendants, artisans et acteurs locaux, pour soutenir une économie plus juste, plus humaine et plus proche des salariés. Enfin, nous militons pour le retour des chèques cinéma à 5-6 euros, afin que la culture reste accessible à toutes et à tous.

Nous souhaitons faire des ASC un levier de solidarité, de partage et de découverte pour chaque salarié.

Nos combats : hier, aujourd'hui, demain

La CGT poursuivra son action pour :

- garantir la place des Outre-mer dans tous les projets éditoriaux de l'entreprise, et sur tous les supports ;
- défendre l'audiovisuel public, son financement et son indépendance ;
- préserver nos métiers, nos emplois, nos conditions de travail ;
- résorber la précarité, comme nous l'avons déjà fait avec la régularisation de nombreux CDD ;
- obtenir le remplacement des postes vacants ;
- protéger nos acquis sociaux dans le futur accord collectif ;
- s'opposer à toute polyvalence incontrôlée, synonyme de surcharge et de perte de compétences. Par exemple, dans le cadre du déménagement Campus, nos cadres ont été affectés d'office à du multi tâches loin de leur cœur de métier.
- exiger des emplois dans les nouveaux secteurs numériques, sans sacrifier l'offre linéaire ni les conditions de travail.

Pour les trois années à venir, les enjeux sont immenses.

Votre voix compte. Votre vote compte.

Avec la CGT, faites le choix d'un CSE qui vous défend vraiment.

